		Page: 1
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : HTH STOP-CALC

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : DE16-2093-100P-6RC8

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit chimique pour le traitement de l'eau

<p>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Innovative Water Care Europe SAS Z.I. LA BOITARDIERE BP 219 37400 Amboise France</p> <p>Adresse e-mail de la personne responsable de FDS: EHSPProductSafetyTeam@solenis.com</p> <p>Informations sur le produit +33 (0)2 47 23 43 00</p>	<p>1.4 Numéro d'appel d'urgence Europe: NCEC +44 (0)1235 239 670, Afrique et Moyen-Orient : NCEC +44 (0)1235 239 671 , ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48 (Paris) / 01 45 42 59 59 (ORFILA)</p>
---	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers


2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

	Page: 2
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC	Version: 1.2
898281	

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence :

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Prévention:

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:


éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

		Page: 3
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants


Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8 200-573-9 01-2119486762-27- xxxx	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Eye Dam. 1; H318 STOT RE 2; H373 (Voies respiratoires) Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.780 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): > 1 mg/l	>= 3 - < 5
nitrilotriacétate de trisodium	5064-31-3 225-768-6 01-2119519239-36- xxxx	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Carc. 2; H351 Limite de concentration spécifique Carc. 2; H351 >= 5 % Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.740 mg/kg	>= 0,1 - < 0,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

		Page: 4
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.
Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
- En cas d'ingestion : Appeler un médecin.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :
troubles de l'estomac ou des intestins (nausées, vomissements, diarrhée)
irritation (nez, gorge, voies respiratoires)
Toux
œdème pulmonaire (accumulation de liquide dans les tissus des poumons)
Troubles respiratoires
- Risques : Provoque de graves lésions des yeux.


4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Eau pulvérisée

		Page: 5
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Ammoniac
fumées toxiques
Oxydes d'azote (NO_x)
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.


RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée. Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

		Page: 6
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
 Ne pas fumer.
 Le récipient vide est dangereux.
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
 Ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2025

Date d'impression: 06.08.2025


Numéro de la FDS: R1600009

HTH STOP-CALC

Version: 1.2

898281

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium	ouvriers	Inhalation	systémique à court terme	2,5 mg/m ³
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	ouvriers	Inhalation	À court terme local	2,5 mg/m ³
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Inhalation	systémique à court terme	1,5 mg/m ³
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Inhalation	À court terme local	1,5 mg/m ³
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	25 mg/kg
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
trisodium nitrilotriacetate	ouvriers	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,5 mg/m ³
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	ouvriers	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,2 mg/m ³
Remarques:	Cancérogénicité			
	ouvriers	Inhalation	systémique à court terme	9,6 mg/m ³
Remarques:	Cancérogénicité			
	ouvriers	Inhalation	systémique à court terme	5,25 mg/m ³
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,8 mg/m ³
Remarques:	Cancérogénicité			
	population générale	Inhalation	systémique à court terme	1,75 mg/m ³
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Inhalation	systémique à court terme	2,4 mg/m ³
Remarques:	Cancérogénicité			
	population générale	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,3 mg/kg
Remarques:	Cancérogénicité			
	population générale	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Oral(e)	systémique à court terme	0,5 mg/kg
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Oral(e)	systémique à court terme	0,9 mg/kg
Remarques:	Cancérogénicité			

		Page: 8
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) la ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (si applicable) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Portez des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque de protection lorsque les yeux ou le visage sont potentiellement exposés au liquide, à la vapeur ou au brouillard.
Conservez un bassin oculaire dans votre lieu de travail immédiat.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:
Vêtements étanches
Chaussures de sécurité
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité).

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles


État physique : liquide

Couleur : incolore

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de : -5 °C

		Page: 9
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

congélation

Point/intervalle d'ébullition : 100 °C

Inflammabilité : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : Non applicable

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : 10,5 - 11,0

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible


Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

		Page: 10
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1,025 - 1,035 gcm3 (20 C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter


Conditions à éviter : chaleur excessive

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : aluminium
Cuivre
Alliage de cuivre
Nickel
Oxydants
métaux réactifs tels que l'aluminium et le magnésium
acier
acides minéraux forts
Zinc

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Ammoniaque
Oxydes d'azote (NOx)

		Page: 11
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

fumées toxiques
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO2)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 1.780 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 1 - 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

nitritotriacétate de trisodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1.740 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité cutanée aiguë.

Corrosion cutanée/irritation cutanée


Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Espèce : Lapin
Résultat : Non irritant pour la peau

nitritotriacétate de trisodium:

		Page: 12
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

Résultat : Non irritant pour la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Résultat : Corrosif pour les yeux

nitritriacétate de trisodium:

Résultat : Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Type de Test : Test de Maximalisation
 Espèce : Cochon d'Inde
 Méthode : OCDE ligne directrice 406
 Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

nitritriacétate de trisodium:

Type de Test : Test de Maximalisation
 Espèce : Cochon d'Inde
 Méthode : OCDE ligne directrice 406


Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
 Système d'essais: Salmonella typhimurium
 Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
 Résultat: négatif

		Page: 13
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

nitriлотriacétate de trisodium:

- Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
 Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
 Méthode: OCDE ligne directrice 471
 Résultat: négatif
- Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
 Système d'essais: Fibroblastes de hamster chinois
 Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
 Méthode: OCDE ligne directrice 476
 Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
 Espèce: Souris (mâle)
 Voie d'application: Oral(e)
 Méthode: OCDE ligne directrice 474
 Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitriлотriacétate de trisodium:

Cancérogénicité - Evaluation : Preuves limitées d'effets cancérogènes lors d'études effectuées sur les animaux

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.


Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

- Voies d'exposition : Inhalation
 Organes cibles : Voies respiratoires
 Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

		Page: 14
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:


éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 792 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 140 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: >= 25,7 mg/l
Durée d'exposition: 35 jr
Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

		Page: 15
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 25 mg/l
 Durée d'exposition: 21 jr
 Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
 Type de Test: Essai en semi-statique
 Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

nitrilotriacétate de trisodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 103 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Type de Test: Essai en dynamique

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 270 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Type de Test: Essai en dynamique
 Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 560 - 1.000 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Méthode: Essai en statique
 Remarques: mortalité

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Type de Test: Essai en statique
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: > 54 mg/l
 Durée d'exposition: 224 jr
 Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
 Type de Test: Essai en dynamique

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:


éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
 Biodégradation: < 10 %
 Durée d'exposition: 28 jr
 Méthode: OCDE ligne directrice 301E

Biodégradation: 90 - 100 %
 Durée d'exposition: 72 jr
 Méthode: OCDE ligne directrice 301E

nitrilotriacétate de trisodium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
 Biodégradation: 100 %

		Page: 16
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

Durée d'exposition: 14 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301E

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Le potentiel de bioaccumulation ne peut pas être déterminé.

Composants:

éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Coefficient de partage: n- : log Pow: < 3
octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes


Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

		Page: 17
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR: Marchandise non dangereuse

ADN: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

Code IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA-DGR: Marchandise non dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR: Marchandise non dangereuse

ADN: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

Code IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA-DGR: Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR: Marchandise non dangereuse

ADN: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

Code IMDG: Marchandise non dangereuse


IATA-DGR: Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR: Marchandise non dangereuse

ADN: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

		Page: 18
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

Code IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA-DGR: Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR: Non applicable

ADN: Non applicable

RID: Non applicable

Code IMDG: Non applicable

IATA-DGR: Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(ont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable


REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement : Non applicable

		Page: 19
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Maladies Professionnelles : Non applicable
(R-461-3, France)

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
- ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Date de révision: 08.01.2025

Classification du mélange:

Eye Dam. 1 H318

Procédure de classification:


Méthode de calcul

Texte complet pour phrase H

- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 : Nocif par inhalation.
- H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
- H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

		Page: 20
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 08.01.2025
		Date d'impression: 06.08.2025
		Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC		Version: 1.2
898281		

Carc. : Cancérogénicité
 Eye Dam. : Lésions oculaires graves
 Eye Irrit. : Irritation oculaire
 STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable


Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Principales références bibliographiques et sources de données

Données internes SOLENIS

Données internes d'SOLENIS, y compris les rapports d'essais propres et parrainés

La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

	Page: 21
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 08.01.2025
	Date d'impression: 06.08.2025
	Numéro de la FDS: R1600009
HTH STOP-CALC	Version: 1.2
898281	

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche signalitique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Solenis.

FR / FR